

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

**COMMUNE DE WIMEREUX**  
**Département du Pas-de-Calais**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 26 juin 2024**

L'an deux mil vingt-quatre,  
le vingt-six juin à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

**OBJET** ☞ N° 20240626\_11

☞..... Convention pour l'enfouissement des équipements de communications électroniques avec Orange - Rue Georges Clémenceau - Autorisation de Monsieur le Maire à signer.

**Date de la convocation**

▪ 20 juin 2024

**Présents**

M. BOUTLEUX Guy, Mme BARDEAUX Sandrine, MM. JOUGLEUX Jean-Luc, JOLIE Pascal, Mmes KOROL Renée, NOURTIER Fabienne, BAILLARD Sylvie, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, DAUSQUE Ludivine, M. SENEAL Yannick, Mme ROUSSEAU Marie-José, MM. SERGENT Didier, IVART Yves.

**Absents excusés avant donné procuration**

Mme DUQUESNE Cécile	à	Mme BARDEAUX Sandrine
M. DEVIN Serge	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
M. BUTCHER Gérard	à	M. BOUTLEUX Guy
Mme LAVIEVILLE Chantal	à	M. JOLIE Pascal
Mme DREUSLIN Estelle	à	Mme KOROL Renée
Mme NOËL Laure	à	Mme NOURTIER Fabienne
M. LEPRETRE Médéric	à	Mme BAILLARD Sylvie
Mme GUILLOU Elodie	à	M. SAMUEL Jean-Michel
M. MARLOT Loïc	à	Mme BERNARD Sabine
M. LAMIRAND Christophe	à	Mme ROUSSEAU Marie-José.

**Absentes excusées sans procuration**

Mme SAUVAGE Edith  
Mme HEMBERT Axel  
Mme REBOUL Sophie.

**Absent non excusé**

M. PORTUESE Aurélien.

**A été nommé secrétaire de séance**

M. Pascal JOLIE

**SERVICES TECHNIQUES**

**CONVENTION POUR L'ENFOUISSEMENT DES EQUIPEMENTS DE  
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AVEC ORANGE - RUE GEORGES  
CLEMENCEAU - AUTORISATION DE MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER**

Dans le cadre des travaux de rénovation de la voirie, les réseaux aériens sont enfouis dont les réseaux Orange.

Une convention d'accord cadre, pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange établis sur appuis communs avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité, portant attribution à Orange de la propriété des installations souterraines de communications électroniques, a été signée entre la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais, l'Association des Maires de France et Orange en date du 22 juin 2017, concernant le territoire de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais.

Cette convention particulière CNV-PWN-PG54-23-158484 a pour objet la mise en œuvre de la convention cadre pour les travaux de dissimulation des équipements de communications électroniques de la rue Georges Clémenceau.

En conséquence,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Le Conseil Municipal,**

**APPROUVE** la convention particulière CNV-PWN-PG54-23-158484 concernant la dissimulation des réseaux Orange de la rue Georges Clémenceau.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,  
**Pascal JOLIE.**

Le Président de séance,

**#signature#**